Prolongation de la publication jusqu'au 15/11/2026
Date de clôture initiale fixée au 01/11/2026

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE *Liberté Égalité Fraternité* — UNIVERSITÉ de la NOUVELLE-CALÉDONIE	**VACANCE DE POSTE**
	Un maître de conférences **Section CNU 27** Informatique
Date de prise de fonction A partir du 01/02/2027	**Mode de recrutement** Par voie de délégation à temps plein *(réservé aux MCF titulaires)*

Présentation de l'établissement

L'Université de la Nouvelle-Calédonie est un établissement pluridisciplinaire qui répond notamment aux besoins de formation et de recherche propres à la Nouvelle-Calédonie. Elle veille à accompagner efficacement les évolutions de la Nouvelle-Calédonie et à répondre à ses besoins spécifiques.

Ancrée dans son environnement et sa région, l'UNC a pour ambition de promouvoir son activité de recherche sur la base de l'excellence et de la reconnaissance nationale et internationale. A ce titre, elle préside le CRESICA, consortium regroupant 9 organismes de recherche en Nouvelle-Calédonie, et co-porte avec l'University of South Pacific (Fidji) le PIURN, réseau des universités du Pacifique insulaire. Cette promotion passe par la mise en valeur de ses enjeux scientifiques, coordonnée au niveau local et régional, de ses capacités d'innovation et de transfert ainsi que par la qualité des formations qu'elle dispense.

L'UNC en chiffres, c'est 250 personnels, 3 500 étudiants, 3 départements de formation (Droit, Économie, Gestion ; Lettres, Langues, Sciences Humaines ; Sciences, Techniques et Santé), 1 IAE, 1 IUT, 1 INSPE, 1 CFA, 1 service de la formation continue, 3 unités de recherche, 2 UMR, 1 école doctorale.

L'UNC, c'est également deux campus dynamiques (Nouville en province Sud et Baco en province Nord), un campus connecté à Wallis-et-Futuna, des infrastructures modernes (*learning centre*, installations dédiées à la recherche et aux pédagogies innovantes (plateaux techniques, studio audiovisuel, Fablab, entrepreneuriat étudiant, etc.), des installations sportives de qualité, un accès privilégié à la vie culturelle et artistique et un environnement et une qualité de travail uniques.

L'UNC mène une politique académique et scientifique dynamique et reconnue. Elle est ainsi lauréate de plusieurs appels à projets (AAP) structurants pour l'établissement :

- AAP Nouveaux cursus à l'université, avec son projet TREC qui accompagne la réussite en licence avec la mise en place de parcours en 5 ou 7 semestres ;

- AAP Dispositifs territoriaux pour l'orientation vers les études supérieures, avec son projet CROSS qui porte des dispositifs innovants d'orientation du secondaire vers le supérieur ;

- AAP Accélération des stratégies de développement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, avec son projet StART UNC pour le développement de la formation professionnelle ;
- AAP ExcellencES, avec son projet DiversitES qui vise à transformer l'établissement en s'appuyant sur une signature, celle des diversités biologiques, culturelles et linguistiques ;

- AMI Compétences et Métiers d'Avenir, avec son projet AVENIR NC pour le développement de formations en lien avec la décarbonation de l'industrie.

L'UNC porte également des actions dans le cadre de projets pilotés par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie :

- TRIAD, projet lauréat de l'AAP Plan Innovation Outre-Mer, qui vise à développer des systèmes alimentaires durables en Nouvelle-Calédonie ;

- Campus N, projet lauréat de l'AMI Compétences et Métiers d'Avenir, pour le développement des formations en lien avec la transition numérique.

L'UNC est enfin labellisée « SAPS » (Science Avec et Pour la Société) depuis 2024 grâce à son projet Nebelo, porté en collaboration avec plusieurs acteurs calédoniens, qui vise à rapprocher la science de la société par le biais d'un dialogue renforcé entre sciences exactes et sciences humaines et sociales et par des actions de médiations scientifiques à destination de tous les publics.

Profil recherché :

La personne recrutée aura un profil recherche lié à la thématique globale de la science de données pour s'intégrer dans le thème « Observation, modélisation et simulation » du laboratoire de recherche pluridisciplinaire ISEA. Elle doit pouvoir contribuer à au moins une des étapes du processus complet de l'extraction de connaissances dans les données massives et spatio-temporelles (intégration de données, fouille de données, machine learning, Intelligence Artificielle) avec des applications potentielles en environnement en général face aux changements globaux. Une polyvalence est globalement attendue en enseignement dans la licence Informatique y compris le parcours L3 MIAGE et le Master MIAGE, avec une implication éventuelle à terme dans la responsabilité pédagogique et la coordination des vacataires.

Activités d'enseignements :

La personne recrutée interviendra au département des Sciences, Techniques et Santé au sein d'une petite équipe d'enseignants-chercheurs en Informatique complétée par des vacataires professionnels. Elle assurera des enseignements classiques de la licence Informatique (y compris le parcours MIAGE) de niveau L1 au niveau L3 (enseignements communs aux licences d'informatique et de mathématiques). La personne recrutée pourra notamment intervenir sur des enseignements de mathématiques appliquées à l'informatique, d'algorithmique et programmation en Python, de programmation orientée objet, de systèmes d'exploitation, de réseaux, de génie logiciel, d'architecture des ordinateurs, etc. Elle pourra animer et coordonner une équipe d'enseignants vacataires. La personne recrutée pourra aussi potentiellement intervenir en Master MIAGE. Elle aura également à s'impliquer dans l'encadrement des projets tuteurés, et le suivi des stages.

Activités de recherche :

La personne recrutée développera ses activités de recherche au sein de l'Institut des Sciences Exactes et Appliquées (ISEA) de l'Université de la Nouvelle-Calédonie et plus particulièrement sur le thème « Observation, modélisation et simulation ». Une attention particulière sera portée sur les candidats dont les travaux s'intégreront dans le processus

d'extraction de connaissances, du traitement et de l'intégration des données, l'analyse et l'extraction de connaissances avec des méthodes d'apprentissage machine, de fouille de données et d'intelligence artificielle.
Le candidat devra montrer un intérêt pour la pluridisciplinarité et le développement de travaux à l'interface entre les sciences exactes et appliquées, typiquement sur des données relatives aux problématiques néo-calédoniennes, ultramarines et insulaires. Ces données sont issues de disciplines variées (biologie, chimie, géologie, physique, agronomie, géographie, santé, linguistique, économie...), elles sont potentiellement volumineuses et complexes (hétérogènes, spatio-temporelles, comme par exemple des séries temporelles d'images satellitaires). Le candidat devra démontrer une capacité à s'intégrer dans les projets développés à l'ISEA.

Responsabilités collectives :

Le candidat devra faire preuve d'engagement dans la vie de l'université et contribuer à son rayonnement et à son développement. Il est notamment attendu un investissement dans les responsabilités pédagogiques et dans la promotion des formations de l'établissement.

Contacts utiles :

Monsieur Mathieu BUFFET, directeur du département STS : mathieu.buffet@unc.nc
Monsieur Nicolas LEBOUVIER, directeur du laboratoire ISEA : nicolas.lebouvier@unc.nc
Madame Nazha SELMAOUI-FOLCHER, référente disciplinaire Informatique : nazha.selmaoui@unc.nc
Madame Gwendoline BOURHIS-PRIGENT, directrice des ressources humaines : recrutement-enseignants@unc.nc
Madame Camille VERBRUGGHE, pôle enseignants et enseignants-chercheurs : recrutement-enseignants@unc.nc

Les dossiers de candidature (lettre de motivation, CV, copie du dernier arrêté de promotion, copie du dernier arrêté d'affectation et copie de la pièce d'identité) sont à envoyer **en format pdf** par voie électronique à la direction des ressources humaines de l'Université de la Nouvelle-Calédonie : recrutement-enseignants@unc.nc

Les dossiers de candidature doivent être constitués :

au plus tard le 15/11/2026

Conditions pour bénéficier d'une délégation dans une université du Pacifique (cf. fiche Galaxie)
(Décret n° 84-431 du 6 juin 1984)

- **Être maître de conférences ou professeur des universités titulaire,** en poste au sein d'une université au moment du recrutement par voie de délégation

Il convient cependant de souligner que le recrutement d'un professeur des universités sur un poste de maître de conférences n'est pas possible, et inversement.

Modalités d'accueil en délégation ou en détachement des enseignants-chercheurs dans les Universités du Pacifique
(décret n° 84-431 du 6 juin 1984)

- **Séjour attendu de 2 ans,** renouvelable sur demande de l'enseignant-chercheur ou chercheur, après accord de l'université de rattachement ou de l'établissement public et de l'UNC

- **Indexation à 1,73** de la rémunération, des primes et indemnités[1]

- **Perception d'indemnités d'éloignement** : 1 fraction de 5 mois de traitement indiciaire brut, majorée de 10% au titre du conjoint et de 5% par enfant à charge, par année de délégation (4 fractions maximum)
 Conditions d'éligibilité : avoir accompli un service de deux ans au moins en dehors de toute collectivité ouvrant droit au bénéfice de cette indemnité avant le début de la délégation (*décret n° 96-1028 du 27 novembre 1996)*

- **Perception d'Indemnités de Frais de Changement de Résidence** (IFCR) comprenant :
 - les réquisitions aériennes (billets d'avion) prises en charge à 100% pour l'enseignant-chercheur ou chercheur et les membres de sa famille (conjoint et enfants à charge)
 - un montant forfaitaire perçu dans les semaines suivant l'arrivée en Nouvelle-Calédonie, versé par le vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie en fonction de la composition familiale :

	Montant	**Total perçu**
Enseignant-chercheur	9 936 €	9 936 €
Conjoint	6306 €	16 242 €
Par enfant à charge	1171 €	17 413 €

 Conditions d'éligibilité (décret n° 98-844 du 22 septembre 1998) : justifier d'un service d'au moins quatre années avant la délégation en Nouvelle-Calédonie / exemple de grade minimum : MCF classe normale 3ème échelon avec 2 mois d'ancienneté dans l'échelon

- **Perception d'un remboursement partiel de loyer** calculé en fonction du montant de la location hors charges, de l'indice de rémunération et de la composition familiale *(décret n° 82-1237 du 25 novembre 1985)*

- **Octroi d'un congé administratif** de 2 mois désindexé à l'issue d'une délégation minimum de 4 ans *(décret n° 96-1026 du 26 novembre 1996)*

[1] Sauf situations particulières prévues par la réglementation